

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 12 novembre 2020

Présents : en visioconférence

Parents élus : Mme Coutet, Mme Legrand, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Lachkar, Mme Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Ferry.

Enseignants : Mme Aubertin, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrussot, Mme Renaud-Fressy, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN :

Animatrice du centre de loisirs périscolaires : Mme Aubertot.

Absents excusés : Mme Knowles, Mme Roy, Mme Marsot, Mme Viret, Mme Paon.

Ouverture de la séance à 17 h 30.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

En raison de la crise sanitaire et afin de respecter le protocole, le conseil d'école s'est tenu en visioconférence.

Le fonctionnement du conseil d'école

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

209 votants pour 289 inscrits, soit une participation de 72,32 % : 173 suffrages exprimés / 36 votes blancs ou nuls, soit 82,77 % pour la liste.

Présentation de la nouvelle équipe de parents :

COUTET Gaëlle : maman d'Albane en CE1/CE2

ROY Françoise : maman de Lee-Lou et Maëlie en CE1/CE2

LEGRAND Aude : maman de Jade en CM2

MARSOT Nadège : maman de Charlotte en CM1

DOS SANTOS FERREIRA Julie : maman Lyna en CM1/CM2

BOUILLET Audrey : maman de Clément en CP

GAGNEPAIN Anne : maman de Lola en CP/CE1

KNOWLES Susannah : maman d'Aurélie en CM2

FERRY Caroline : maman de Lisa et Samuel en CM2

VIRET Stéphanie : maman de Léonie en CM1

ANDRÉ-CHENAUD Élise : maman de Rose en CM1

LACHKAR Zohra : maman de Sirine en CE1/CE2

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Rappel : les questions diverses devront être transmises au directeur une semaine avant la tenue du conseil d'école par l'intermédiaire des parents élus au conseil d'école.

Le point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique

Nous accueillons un total de 172 élèves répartis de la façon suivante :

24 élèves en CP (Mme Renaud-Fressy)

22 élèves en CP/CE1 (6 CP et 16 CE1) (Mme Aubertin)

22 élèves en CE1/CE2 (15 CE1 et 7 CE2) (Mme Delmaire-Sizes)

25 élèves en CE2 (Mme Terrussot)

26 élèves en CM1 (M. Mathey et Mme Paon)

26 élèves en CM1/CM2 (19 CM1 et 7 CM2) (M. Blanchet)

27 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Nous avons eu un départ et une arrivée depuis la rentrée de septembre.

Une personne AESH est présente dans l'école : Mme Reybard assurant une aide pédagogique auprès de certains élèves.

Règlement intérieur

Rappel : ce règlement prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

Ce règlement a été mis à jour l'année scolaire dernière et voté lors du conseil d'école du 13 février 2020 pour être en accord avec le dernier règlement type départemental du 24 mai 2019.

Le règlement intérieur de l'école est disponible et consultable sur le site internet de l'école.

En cette période de crise sanitaire, tous les aménagements mis en place sont définis dans le protocole sanitaire de l'école. Ces aménagements étant provisoires, il n'y a pas nécessité de faire évoluer le règlement intérieur.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches, le lieu de confinement (gymnase) ou les lieux de regroupement et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Ce PPMS a été réactualisé pour cette année scolaire 2020/2021 et se présente en deux documents distincts : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion.

Ces documents ont été envoyés à l'administration et à la mairie le 13 octobre 2020 et ont été présentés au conseil d'école.

→ Depuis le 29 octobre 2020, nous sommes passés au plan Vigipirate "Urgence Attentat".

Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le mercredi 30 septembre à 9h50.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de 4' 18". L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile a été réalisé le mercredi 14 octobre à 10h.

→ Pour cet exercice, l'objectif était d'évacuer les locaux suivant une procédure définie en conseil des maîtres sans focaliser sur le signal d'alerte :

- respecter le chemin d'évacuation
- garder le silence absolu durant la fuite
- fuite par marche rapide sans précipitation

→ L'évacuation s'est réalisée en 5' 26" sans incident et sans bruit.

Projet d'école

L'élaboration du nouveau projet d'école (2020/2023) est en cours. Il devra définir un objectif prioritaire dans chacun des trois axes suivants :

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Les objectifs choisis par l'équipe pédagogique sont les suivants :

Objectif 1 (axe 1): Améliorer la fluidité de lecture de nos élèves afin qu'ils accèdent plus facilement à la compréhension.

Objectif 2 (axe 2): Instaurer un climat serein, propice à la concentration des élèves lors du retour en classe.

Objectif 3 (axe 3): Utiliser l'outil numérique pour favoriser les apprentissages des élèves à besoins particuliers.

Ce projet d'école devra être validé par l'IEN de circonscription ainsi que présenté et adopté lors du prochain conseil d'école.

Les aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe le soir entre 16 h 05 et 17 h 05 suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

L'espace Baudelaire propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Sol de la cour de récréation :

Le goudron du sol se décolle et forme des trous côté grille d'entrée et derrière le panneau de basket. →

▲ **Les trous se sont agrandis durant la période de confinement (jeux des élèves présents)... Cela devient très dangereux pour les élèves.**

→ La première demande a été faite le 21/12/2018. La dernière demande a été faite début juillet 2020 et réitérée début septembre.

Ces travaux deviennent très très URGENTS. Je demande à Madame Blaya de nous aider pour que cette demande soit traitée au niveau de la mairie. **Il s'agit de la sécurité des élèves !**

Un signalement au registre RSST (registre santé et sécurité au travail) de l'Académie va être réalisé. Les parents d'élèves élus vont écrire à la mairie.

- **Plaque d'inauguration de la fresque :**

→ La réponse donnée avait été : après les élections. Nous réitérons notre demande.

- **Distributeurs papier :**

→ 5 dérouleurs de papier essuie mains ont été installés (2 par toilettes garçons et filles et 1 toilettes adultes).

- Toiles d'ombrage :

La cour est très peu ombragée, serait-il possible d'envisager l'installation de toiles d'ombrage sur la période estivale ? → peut-être à étudier la possibilité maintenant avant la période estivale.

L'association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon

Les comptes ont été présentés lors du conseil d'école. Etant donné le contexte sanitaire actuel, aucun voyage n'a pu être réalisé l'année passée, par conséquent il n'y aura pas d'appel à cotisation pour l'année scolaire 2020/2021.

Rappel des membres du bureau : Président M. Mathey – Trésorière Mme Terrussot – Secrétaire M. Mandrillon.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Rappel : pour les inscriptions TAP et périscolaire du soir, merci de prévenir **le matin impérativement avant 9h** en appelant ou en envoyant un message au **06 19 76 48 81**.

Pour la restauration scolaire, merci de faire le nécessaire pour la décommande des repas via le "portail famille" 3 jours avant. En cas d'imprévu de dernière minute, merci de **prévenir le périscolaire avant 9h afin de réajuster si nécessaire**.

Les activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Renaud-Fressy)	gymnastique		
CP/CE1 (Mme Aubertin)	natation	gymnastique	course d'orientation
CE1/CE2 (Mme Delmaire-Sizes)	natation	gymnastique	course d'orientation
CE2 (Mme Terrussot)	gymnastique	athlétisme	course d'orientation
CE2/ CM1 (M. Mathey et Mme Paon)	natation	escrime	acrosport
CM1/CM2 (M. Blanchet)	natation	escrime	acrosport
CM2 (M. Mandrillon)	natation	athlétisme	

Activités des classes

- Permis internet (sensibilisation aux dangers d'internet) : pour les classes de M. Blanchet et M. Mandrillon → **en attente pour l'instant**.

- APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon → **en attente pour l'instant**.

- Intervention en anglais des élèves du collège dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première, le lundi 14 décembre 2020.

Informations diverses

→ Gestion de la crise sanitaire :

- La rentrée scolaire a pu être faite avec un protocole sanitaire légèrement assoupli par rapport à celui de juin.

- Depuis la rentrée de la Toussaint, un nouveau protocole nous impose des aménagements beaucoup plus stricts avec toujours l'accueil de tous les élèves.

Nous avons pu trouver une organisation pérenne pour contrôler le brassage des groupes sur tous les temps de la journée (école, périscolaire et repas).

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 21 septembre. La photographe a récupéré les bons de commande le jeudi 12 novembre, nous devrions recevoir les photos avant Noël.

→ Souvenir de l'école pour une vente en mai ?

- Idée de logo de l'école → étude par la classe de CM2 (M. Mandrillon) → pas d'actualité pour l'instant, à re-planifier pour mai – juin 2021.

→ Journée parrainage :

Cette journée n'a pas pu être organisée à la rentrée en raison du protocole sanitaire.

Questions des parents

- Plusieurs remerciements à l'équipe pour saluer les efforts effectués pour que nos enfants continuent à aller à l'école dans de bonnes conditions avec une organisation plutôt bien pensée qui ne crée pas d'angoisse supplémentaire.

→ Nous vous remercions, nous essayons de faire au mieux afin d'accueillir vos enfants dans de bonnes conditions. J'en profite également pour remercier tous les acteurs de l'école (enseignants, périscolaire, restauration et agents de service) pour le consensus trouvé pour cette organisation.

- une demande pour améliorer la sortie des élèves côté avenue des volontaires et éviter que les parents « stagent » sur le trottoir.

→ Dans le contexte actuel, je l'ai écrit sur tous les protocoles diffusés depuis cette crise sanitaire. Nous faisons appel au civisme de chacun, l'école n'a pas autorité sur la voie publique.

- Une demande pour interdire les voitures garées en double file.

→ C'est une question récurrente du conseil d'école, diverses actions ont été tentées par le passé sans beaucoup de succès. Même réponse que précédemment, l'école n'a pas autorité. Vous pouvez faire cette demande directement à la mairie. S'agit-il essentiellement du mercredi ? Tous les jours ?

- une demande pour assurer la continuité pédagogique des élèves éloignés de l'école par la COVID.

→ Nous comprenons les inquiétudes des parents mais nous ne sommes pas dans la situation du 1^{er} confinement et il est difficile de faire classe la journée, de préparer la journée du lendemain et d'envoyer des contenus aux absents. Notre hiérarchie ne s'est pas positionnée sur ce point.

Pour l'instant, nous gérons les absences dues au COVID comme une absence classique, c'est à dire nous faisons passer les devoirs et les leçons possibles par les moyens habituels (camarades, parents, site, mail).

- Une demande pour que certaines animatrices du périscolaire portent correctement leurs masques (et pas sous le nez).

→ Un rappel des gestes barrières et de la bonne utilisation du masque a été réalisé par Mme Aubertot auprès de l'équipe périscolaire.

- Des questionnements concernant le maintien de l'activité piscine avec une partie des parents qui ne comprennent pas la décision de maintenir l'activité et d'autres parents qui sont très satisfaits qu'elle soit maintenue d'autant plus que les enfants ne peuvent plus aller à leurs activités extra-scolaires.

→ La piscine est une activité obligatoire qui fait partie des programmes de l'éducation nationale. L'école ayant repris quasi normalement, c'est la raison pour laquelle la piscine a été maintenue. Nous entendons la crainte des parents liée à cette activité d'enseignement en cette période, c'est pour cela que nous avons choisi de continuer mais une classe par créneau.

- Concernant le gel hydro alcoolique utilisé à l'école. Il semblerait que certains enfants aient les mains « abîmées ». Ils demandent que du gel type baccide qui a un agent apaisant pour les peaux sensibles soit privilégié (Il ne serait pas plus cher que les autres. La pharmacie Bruant fournit les collectivités il y a donc possibilité d'en avoir aussi).

→ Nous avons choisi l'option gel aux entrées (maxi 2 fois par jour) pour faciliter la gestion du protocole (pas de mélange des groupes au sein des toilettes) autrement nous aurions du décaler les arrivées.

Le gel fourni par la mairie n'a pas de spécificité particulière quant à la protection des mains. Mais dans un premier temps, l'enfant ou les enfants peuvent se faire connaître et nous les ferons passer aux toilettes en remplacement ou bien ils peuvent apporter leur propre gel.

L'irritation des mains peut être également du au lavage beaucoup plus fréquent qu'habituellement.

- Une maman d'une élève de CP voudrait des précisions quant au port du masque dans la cour pendant la récréation

- Par ailleurs, une question a été soulevée concernant le port du masque et la pratique du sport à l'école; il semble que certains élèves gardent et d'autres retirent le masque pour faire du sport; il y a t il un consensus à ce sujet ?

→ Voici ce que dit le protocole ministériel :

“Pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs².

² Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, etc.). Dans ses situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.”

Donc en récréation le principe est le port du masque sachant que les élèves jouent plutôt à des jeux individuels et donc les courses sont plus que limitées.

Pour l'EPS, lorsque l'activité demande un effort soutenu (course, ...), le masque est baissé sous le menton.

Les dates à retenir

Les prochains conseils d'école : jeudi 4 mars 2021 ; jeudi 17 juin 2021.

La fête de carnaval : vendredi 5 février 2021.

La fête de l'école : vendredi 2 juillet 2021.

La séance est levée à 19h00

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignant,
M. Mandrillon

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme. Chenaud

